

le développement résidentiel la méthode « CETE de Lyon »

le développement résidentiel

estimation de la densité
et de la surface occupée

le développement résidentiel la méthode « CETE de Lyon »

principe :

- ✓ **surface probable occupée par la construction de n nouveaux logements**
(source Sitadel)
- ✓ **application d'un ratio référent**

calcul du ratio référent : $\text{nb nvx log}^{(1)} / \text{surface occupée}^{(2)}$

- : source Sitadel + (2)
- : relevé sur écran A/P Bd *ortho* et/ou sur terrain

sur quel échelon géographique ?
sur quelle période ?

les 4 « formes » que peut prendre l'habitat urbain

- 1- individuel libre
- 2- individuel avec procédure
- 3- individuel groupé
- 4- logements collectifs

le développement résidentiel la méthode « CETE de Lyon »

Forme 1 – individuel libre



5 log/ha en Haute-Savoie

le développement résidentiel la méthode « CETE de Lyon »

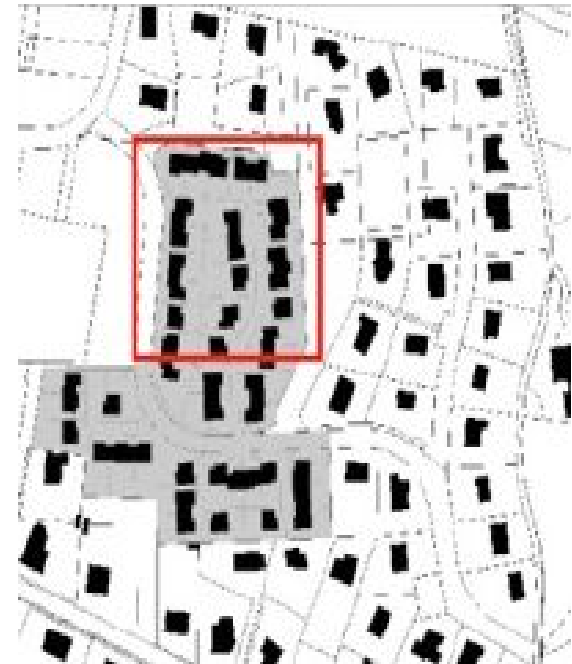
Forme 2 – individuel avec procédure



10 log/ha en Haute-Savoie

le développement résidentiel la méthode « CETE de Lyon »

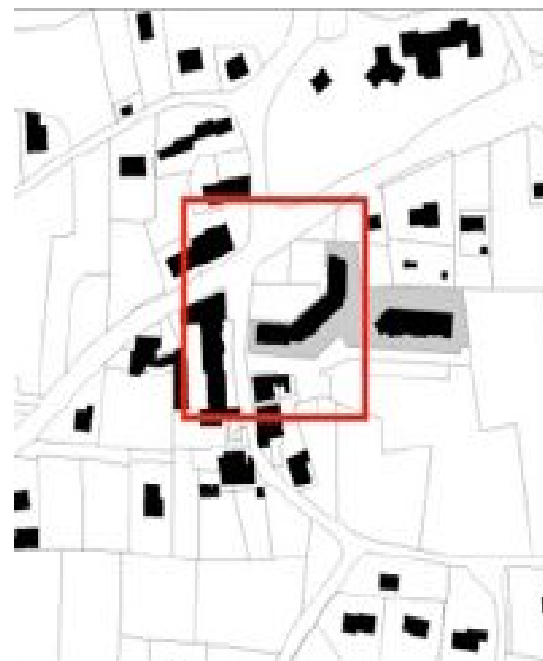
Forme 3 – individuel groupé



25 log/ha en Haute-Savoie

le développement résidentiel la méthode « CETE de Lyon »

Forme 4 – collectif



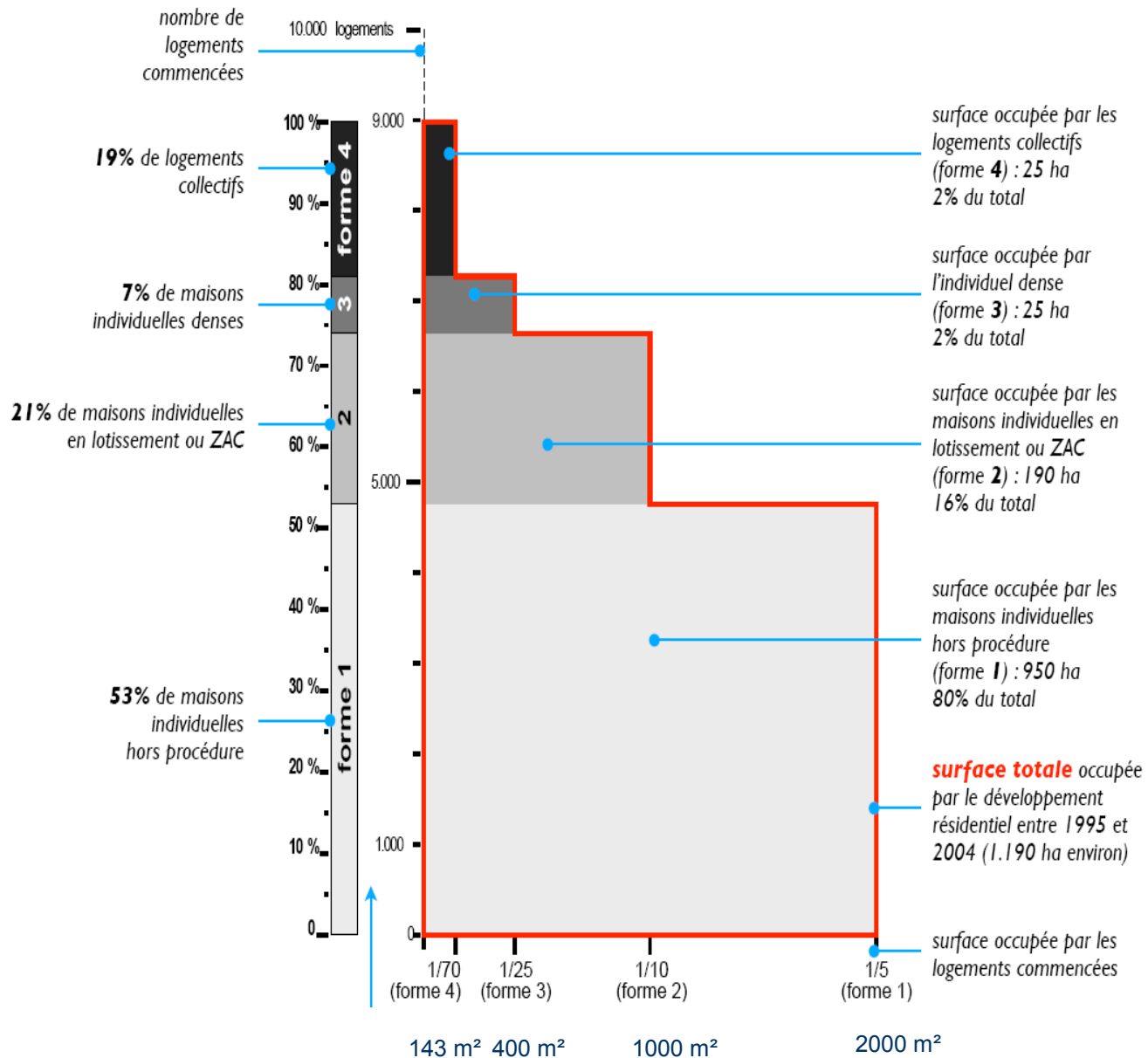
70 log/ha en Haute-Savoie

Exemple du SCOT des Rives du Rhône, en Rhône-Alpes :

sur la période 1995-2004 :

- ✓ **79 communes**
- ✓ **9 000 logements neufs,**
- ✓ **1 190 ha consommés**

le développement résidentiel la méthode « CETE de Lyon »



conclusions

- ✓ prépondérance de la maison individuelle qui représente **50 % des logements et 80 % de l'espace**
- ✓ son « invisibilité » (6 maisons en moyenne par an par commune, réparties dans les hameaux en continuité)



Conclusions (suite)

**un report de la moitié des maisons individuelles
de forme 1 vers les formes 2 et 3
diminuerait de 25 % la consommation
d'espace du développement résidentiel**

Connaissance de l'urbanisation en Picardie

- ✓ suites à envisager
- ✓ un groupe de réflexion méthodologique
- ✓ associant l'ensemble des Picards souhaitant arrêter une stratégie commune d'appréhension de l'extension urbaine
- ✓ rendant ses conclusions pour début septembre
- ✓ pouvant devenir un comité de suivi